

DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Formation générale des adultes

Programme de la formation de base diversifiée

Français, langue d'enseignement

APPROFONDIR SES CONNAISSANCES
DU FRANÇAIS ÉCRIT – COURS OPTIONNEL 1

FRA-5205-2

Décembre 2019

Table des matières

Introduction	1
Contenu de l'évaluation	2
Précisions sur le contenu de l'évaluation	3
Les critères d'évaluation	3
La maîtrise des connaissances.....	3
La pondération.....	3
Les savoirs	3
Spécifications des instruments d'évaluation	4
L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée	4
La composition de l'épreuve	4
L'outil de collecte de données	4
Le matériel autorisé	4
Les outils de jugement.....	5
Le seuil de réussite.....	5
La reprise	5
Annexe	7
Grille d'évaluation à interprétation critérielle	9

Introduction

La définition du domaine d'évaluation (DDE) assure la correspondance entre le cours et les instruments d'évaluation. Elle sert à sélectionner, à organiser et à décrire les éléments essentiels et représentatifs du cours. Elle se fonde sur le programme d'études et le cours, et ne peut en aucun cas les remplacer lors de la planification des activités d'enseignement.

Toutes les définitions du domaine d'évaluation élaborées après le 30 juin 2014 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sont prescrites. Par conséquent, ce sont les documents de référence servant à l'élaboration de toute épreuve, tant les épreuves ministérielles que les épreuves élaborées par les centres d'éducation des adultes ou par la Société GRICS (BIM). Les DDE permettent ainsi de préparer des épreuves en versions équivalentes et valides à l'échelle provinciale¹.

Par ailleurs, comme le précise la Politique d'évaluation des apprentissages, il est essentiel que l'adulte sache ce sur quoi il sera évalué et ce qu'on attend de lui². Les DDE et les grilles d'évaluation à interprétation critérielle sont recommandées à cette fin.

1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 55.

2. *Ibid.*, p. 11.

Contenu de l'évaluation

Renseignements généraux	
Domaines généraux de formation³ • Orientation et entrepreneuriat • Vivre-ensemble et citoyenneté Domaine d'apprentissage • Langues Familles de situations • Informer • Appuyer ses propos • Créer	Programme d'études • Français, langue d'enseignement Cours • Approfondir ses connaissances du français écrit
Éléments essentiels visés par l'évaluation	
Compétence disciplinaire 2 • Écrire des textes variés	Catégories de savoirs • Communication langagière • Grammaire du texte • Grammaire de la phrase • Lexique • Diversité de la langue
Critères d'évaluation	
Critères d'évaluation de la compétence 2 2.1 Adaptation à la situation de communication 2.2 Cohérence du texte 2.3 Utilisation d'un vocabulaire approprié 2.4 Construction des phrases et ponctuation appropriées 2.5 Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale	Maîtrise des connaissances La maîtrise des connaissances suppose leur acquisition, leur compréhension, leur application et leur mobilisation, d'où le lien d'interdépendance entre les connaissances et les critères d'évaluation des compétences.

3. Les domaines généraux de formation indiqués sont ceux qui ont été ciblés pour ce cours dans le programme d'études. Toutefois, la personne qui conçoit l'épreuve peut exploiter d'autres domaines généraux de formation.

Précisions sur le contenu de l'évaluation

Les critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les mêmes que ceux présentés dans le cours.

Précisions sur les critères d'évaluation

- 2.1 Adaptation à la situation de communication
 - Présenter un contenu et un point de vue pertinents
 - Utiliser des procédés textuels appropriés
- 2.2 Cohérence du texte
 - Organiser adéquatement le texte
 - Assurer la continuité, la progression et la non-contradiction des éléments du texte
- 2.3 Utilisation d'un vocabulaire approprié
 - Utiliser des mots et des expressions conformes à la norme
- 2.4 Construction des phrases et ponctuation appropriées
 - Construire correctement les phrases et les groupes syntaxiques
 - Ponctuer correctement
- 2.5 Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale
 - Écrire les mots correctement
 - Faire les accords nécessaires dans les groupes syntaxiques et entre les groupes
 - Appliquer les règles de la conjugaison

La maîtrise des connaissances

Les connaissances sont évaluées en même temps que les compétences, à l'aide des tâches liées aux critères d'évaluation.

La pondération

Dans ce cours, la pondération accordée à la compétence 2, « Écrire des textes variés », est de 100 %.

La pondération des critères d'évaluation est inscrite dans l'outil de jugement fourni avec le *Guide de correction et d'évaluation*. L'adulte doit connaître les critères à partir desquels il est évalué et la pondération accordée à chacun d'eux.

Les savoirs

Les savoirs visés par l'évaluation de la compétence sont énumérés dans le cours. Ceux qui ont été maîtrisés dans les cours précédents sont également pris en compte. L'épreuve doit nécessiter la mobilisation d'un échantillon représentatif des savoirs.

Spécifications des instruments d'évaluation

L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée

L'évaluation de la compétence « Écrire des textes variés » se tient lors d'une seule séance.

Durée : 180 minutes

La composition de l'épreuve

La tâche consiste à rédiger un texte descriptif, explicatif, argumentatif ou narratif de 350 à 500 mots dans lequel l'adulte met à profit ses connaissances du français écrit.

Préparation à l'épreuve

- L'adulte choisit un sujet qui correspond à l'une des intentions de communication suivantes : informer, défendre des idées, divertir ou partager sa vision du monde. Dans le cas des textes descriptifs, explicatifs et argumentatifs, l'adulte est invité à s'informer sur le sujet et il doit consulter au moins trois sources d'information différentes. Pour se préparer à rédiger son texte en salle d'évaluation, il collige les renseignements utiles sur une feuille de notes fournie dans le document *Préparation à l'épreuve*. Pour assurer une évaluation équitable de la compétence, la feuille de notes ne doit faire l'objet ni de commentaires ni d'une évaluation de la part de l'enseignante ou de l'enseignant. Sa préparation terminée, l'adulte remet son document de préparation à l'enseignante ou à l'enseignant, qui achemine la feuille de notes à la personne responsable de la salle d'évaluation.

L'outil de collecte de données

- Production écrite

Le matériel autorisé

- Feuille de notes*
- Dictionnaires usuels et spécialisés unilingues français
- Grammaires
- Ouvrages sur la conjugaison

Tous les documents sont en version papier.

Aucun document maison (notes de cours, grammaire, etc.) ou document essentiellement destiné à guider la démarche de réalisation de la tâche ou à présenter une méthode de révision et de correction n'est autorisé.

* La feuille de notes doit être approuvée par l'enseignante ou l'enseignant. Les notes doivent être rédigées sous forme télégraphique, c'est-à-dire à l'aide de mots-clés ou de courtes expressions. Aucune phrase complète n'est acceptée, sauf s'il s'agit d'une citation. Celle-ci doit alors être encadrée de guillemets et sa source doit être précisée. Toute feuille de notes qui contient du texte rédigé d'avance sera retirée.

Les outils de jugement

Pour l'évaluation de la compétence « Écrire des textes variés », la grille d'évaluation à interprétation critérielle est l'outil que l'enseignante ou l'enseignant utilise pour porter un jugement. L'interprétation critérielle consiste à comparer les données recueillies avec ce qui est attendu de l'adulte⁴. La grille est prescrite et comporte l'échelle d'appréciation suivante :

Manifestation d'une compétence :

- Marquée
- Assurée
- Acceptable
- Peu développée
- Très peu développée

Le seuil de réussite

Le seuil de réussite est de 60 %.

La reprise

L'épreuve est reprise en entier à partir d'un nouveau sujet.

4. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 34.

**ANNEXE – GRILLE D'ÉVALUATION À
INTERPRÉTATION CRITÉRIELLE**

Formation générale des adultes

ÉVALUATION

Grille d'évaluation à interprétation critérielle

Nom de l'adulte

Nom de l'enseignante ou de l'enseignant

Date

Programme de la formation de base diversifiée
Français, langue d'enseignement

Cours
Approfondir ses connaissances du français écrit
FRA-5205-2

Compétence 2 : Écrire des textes variés – Texte au choix (100 %)

Consignes :

- Pour chaque critère, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Échelle d'appréciation Critères d'évaluation	Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
2.1 Adaptation à la situation de communication	Présente un contenu et un point de vue pertinents, et le fait de façon personnalisée 15	Présente un contenu et un point de vue pertinents 12	Présente un contenu et un point de vue généralement pertinents 9	Présente un contenu et un point de vue peu pertinents 6	Présente un contenu et un point de vue très peu pertinents 3	___ /20
	Utilise des procédés textuels appropriés, variés et efficaces 5	Utilise des procédés textuels appropriés 4	Utilise des procédés textuels généralement appropriés 3	Utilise des procédés textuels peu appropriés 2	Utilise des procédés textuels très peu appropriés 1	
2.2 Cohérence du texte	Respecte les règles de la cohérence textuelle et fait habilement progresser ses idées 20	Respecte les règles de la cohérence textuelle 16	Respecte généralement les règles de la cohérence textuelle 12	Respecte peu les règles de la cohérence textuelle 8	Respecte très peu les règles de la cohérence textuelle 4	___ /20
2.3 Utilisation d'un vocabulaire approprié	Utilise un vocabulaire conforme à la norme, juste et varié 10	Utilise un vocabulaire conforme à la norme 8	Utilise un vocabulaire généralement conforme à la norme 6	Utilise un vocabulaire peu conforme à la norme dont plusieurs mots sont incorrects ou répétés de façon abusive 4	Utilise un vocabulaire très peu conforme à la norme 2	___ /10

Compétence 2 : Écrire des textes variés – Texte au choix (100 %) (Suite)

Échelle d'appréciation Critères d'évaluation	Manifestation d'une compétence marquée			Manifestation d'une compétence assurée			Manifestation d'une compétence acceptable			Manifestation d'une compétence peu développée			Manifestation d'une compétence très peu développée				Note
2.4 Construction des phrases et ponctuation appropriées	Construit et ponctue les phrases sans faire d'erreurs ou en faisant très peu d'erreurs			Construit et ponctue les phrases en faisant peu d'erreurs			Construit et ponctue les phrases de façon généralement correcte			Construit et ponctue les phrases en faisant de nombreuses erreurs			Construit et ponctue les phrases en faisant de très nombreuses erreurs				___/25
Points	25	24	22	21	20	19	18	17	15	14	12	10	7	4	1	0	
Nombre de mots	Nombre d'erreurs																
550 ou plus	0-2	3-4	5-6	7-9	10-11	12-13	14-15	16-17	18-20	21-22	23-24	25	26-27	28	29-30	31 ou plus	
500-549	0-1	2-4	5	6-8	9-10	11	12-13	14-15	16-17	18-19	20	21	22-23	24-25	26	27 ou plus	
450-499	0-1	2-3	4-5	6-7	8-9	10	11-12	13-14	15-16	17	18-19	20	21	22	23	24 ou plus	
400-449	0-1	2	3-4	5-6	7-8	9	10-11	12-13	14	15-16	17	18	19	20	21	22 ou plus	
350-399	0-1	2	3-4	5	6	7-8	9-10	11	12	13	14	15	16	17	18	19 ou plus	
280-349	0	1-2	3	4	5-6	7	8-9	10-11	12	-	13	14	15	16	17	18 ou plus	

Compétence 2 : Écrire des textes variés – Texte au choix (100 %) (Suite)

Échelle d'appréciation Critères d'évaluation	Manifestation d'une compétence marquée			Manifestation d'une compétence assurée			Manifestation d'une compétence acceptable			Manifestation d'une compétence peu développée			Manifestation d'une compétence très peu développée				Note	
2.5 Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale	Orthographe les mots sans faire d'erreurs ou en faisant très peu d'erreurs			Orthographe les mots en faisant peu d'erreurs			Orthographe les mots de façon généralement correcte			Orthographe les mots en faisant de nombreuses erreurs			Orthographe les mots en faisant de très nombreuses erreurs				___ /25	
Points	25	24	22	21	20	19	18	17	15	14	12	10	7	4	1	0		
Nombre de mots	Nombre d'erreurs																	
550 ou plus	0-2	3-4	5-6	7-9	10-11	12-13	14-15	16-17	18-20	21-22	23-24	25	26-27	28	29-30	31 ou plus		
500-549	0-1	2-4	5	6-8	9-10	11	12-13	14-15	16-17	18-19	20	21	22-23	24-25	26	27 ou plus		
450-499	0-1	2-3	4-5	6-7	8-9	10	11-12	13-14	15-16	17	18-19	20	21	22	23	24 ou plus		
400-449	0-1	2	3-4	5-6	7-8	9	10-11	12-13	14	15-16	17	18	19	20	21	22 ou plus		
350-399	0-1	2	3-4	5	6	7-8	9-10	11	12	13	14	15	16	17	18	19 ou plus		
280-349	0	1-2	3	4	5-6	7	8-9	10-11	12	-	13	14	15	16	17	18 ou plus		

Notes : Un texte qui contient moins de 280 mots ne sera pas corrigé et la note « 0 » sera attribuée.

La note « 0 » est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés inscrits dans la grille.

Note pour la compétence : ___ /100

